

## Informations du Centre Hospitalier Jacques Cœur sur le service de pédiatrie

**Suite à l'absence inopinée d'un des pédiatres du service pour une période minimale d'un mois, l'établissement a mis en œuvre tous les leviers à sa portée pour pallier cette absence. Si grâce à ces actions l'établissement a réussi à se réorganiser sur la majorité des dates du mois d'octobre, l'hôpital continue de mobiliser tous les moyens en son pouvoir pour les astreintes de quatre dates de la deuxième quinzaine du mois.**

Le service de pédiatrie, faisant face à une absence imprévue sur le mois d'octobre, a été contraint de se réorganiser afin d'assurer la continuité de la permanence des soins, en particulier lors des astreintes de nuit. En effet, sur Bourges, les pédiatres du Centre Hospitalier Jacques Cœur sont les seuls à assurer cette permanence des soins de 18h30 à 8h30 en semaine et tous les weekends et jours fériés.

Face à cette situation, l'établissement a engagé immédiatement toutes les actions à sa disposition : modification des tableaux de présence des praticiens titulaires du service, sollicitation des établissements hospitaliers de la région, des pédiatres libéraux, des médecins généralistes, recherche de médecins intérimaires avec proposition de majoration tarifaire. L'Agence Régionale de Santé a également été informée de la situation.

Face aux difficultés rencontrées concernant plusieurs dates, une cellule de crise a été organisée le 6 octobre. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des pédiatres du service, la majorité des astreintes du mois d'octobre sont à ce jour assurées. Nous les remercions grandement pour cet engagement sans faille auprès des familles du territoire. Même si ces dates sont assurées, l'établissement poursuit sa recherche de renforts pour aider en journée les pédiatres du service.

Si l'activité du service de pédiatrie n'a pour le moment pas été limitée, la situation reste tout de même compliquée. Depuis plusieurs semaines, avant cette absence inopinée, des demandes d'intérim ont été engagées par l'établissement face à l'épuisement des équipes de pédiatrie qui doivent assurer seules les permanences de soins. Le service de pédiatrie du Centre Hospitalier Jacques Cœur est aussi devenu le principal recours de soins pour les familles, conséquence d'une pénurie de pédiatres libéraux sur Bourges.

Le Centre Hospitalier continue très activement et en priorité ses recherches afin de compléter les plannings du service de pédiatrie, et pour renforcer les équipes sur les mois d'octobre et de novembre (un pédiatre intérimaire sera présent sur le mois de décembre).

Depuis plusieurs années, le Centre Hospitalier Jacques Cœur essaie de recruter de manière pérenne de nouveaux pédiatres, mais se heurte à une pénurie médicale nationale.